

Devenir COACH PROFESSIONNEL(LE) par la Validation des Acquis de l'Expérience

Livret 1 : Demande de recevabilité

Ce livret vous permet de faire une demande auprès de Psynapse en vue d'obtenir par le biais de la V.A.E. la certification suivante :

- Coach Professionnel(le)
- Certification professionnelle de niveau II (fr) et de niveau 6 (Eu), code NSF 330p
- Enregistrée au R.N.C.P. par l'arrêté du jj/mm/aaaa, publié au J.O. le jj/mm/aaaa

Conditions de recevabilité

Pour faire valider les acquis de son expérience, il est impératif de justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou volontaire, en relation directe avec la certification de Coach Professionnel(le).

Vous ne pouvez déposer qu'une seule demande, pendant la même année civile, pour le même diplôme et trois demandes maximum pendant la même année civile, pour des titres ou diplômes différents.

Le dossier de VAE est confidentiel et réservé strictement à l'usage de l'accompagnateur et des membres du jury.

La loi n°78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses données sur ce dossier. Elle garantit à l'intéressé un droit d'accès et de rectification aux informations qu'il aura fournies.



Pièces à nous retourner

Le formulaire de demande de recevabilité CERFA 12818-02 (https://www.service-	
<pre>public.fr/particuliers/vosdroits/R10282)</pre>	
L'attestation sur l'honneur signée (Disponible dans le formulaire CERFA 12818-02)	
1 photo d'identité (originale ou scannée)	
1 photocopie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité	
Copie de vos diplômes, attestations de formation, stages en lien avec la certification	
Tout document attestant de vos activités professionnelles ou personnelles en lien avec la	
certification tels que :	

Nature de l'activité	Pièces justificatives
Salariée	Bulletins de salaire Attestations d'employeurs Attestations d'expériences
Non salariée	Selon votre situation Déclarations fiscales Déclarations d'existence URSSAF Extraits de Kbis (activités commerciales) ou D1 (activités artisanales)
Bénévole/Syndicale / Élu local	Attestation signée par deux personnes de l'association ou du syndicat, ayant pouvoir ou délégation de signature.
Volontaire	Attestation de l'organisme employeur Contrat de volontariat associatif
Sportif de haut niveau	Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau

Le courrier complet est à envoyer à l'adresse suivante :

PSYNAPSE Centre de traitement administratif 37 avenue François Cassagnes 66380 PIA